



Mon patron m'arnaque sur les heures sup

Par **aziz2210**, le **19/02/2012 à 19:28**

bonjour,

je travail depuis bientôt dix ans dans une entreprise de sécurité, j'ai commencé comme agent simple et je suis devenue très rapidement contrôleur et responsable, pour ne pas perdre cette place j'ai fait des concessions beaucoup d'heures supplémentaires, 250 h d'astreintes par mois non rémunérées sauf à l'intervention. j'avais une confiance totale en mon patron, jusqu'au 1/10/2011 j'ai eu un accident de travail mon patron ma téléphoné plusieurs fois pour savoir si je reprend le travail ou non je lui ai dit j'ai rdv avec mon médecin dans 4 jours et je vais voir ce qu'il va me dire, le jour de rdv est arrivé avec mon médecin mon patron m'appelle je lui annonce que mon médecin m'a prolongé de 15 jours car j'ai eu une double hernie discale et douleurs à la hanche gauche qui me paralyse tous les jours, depuis ce jour le 08/10/2011 je n'ai pas eu un seul appel de mon patron jusqu'au 08/01/2012 pour avoir mon code de mon adresse mail professionnelle, un jour un ami est venu me visiter à la maison on a parlé du travail du salaire je lui ai montré mes fiches de paie et là, l'incroyable qui tombe car il me dit montre moi ton planning et tes heures effectuées dans le mois xxxx, on constate que mon patron ne me paie pas les heures sup majorer à 50%, par exemple il y a des semaines que je fais 60 heures ils sont tous payés à 25%, plus les panier il ne me compte pas la totalité, l'année 2008 il y a eu une augmentation du salaire et moi non, pendant un an il m'a pas payé la prime d'ancienneté, il ne me compte pas la totalité des interventions astreinte, j'ai commencé à calculer mes fiches de paie de 5 ans je constate au moins par fiche de paie manque 200 €, il trois fiches de paie manquent presque 500 € par fiche de paie. je vous demande svp les démarches à faire car je suis toujours en AT et surtout je n'ai plus confiance à mon patron et je ne peux plus le voir. aidez-moi svp merci d'avance.

Par **charles75**, le **19/02/2012** à **20:32**

bonjour,

J'ai bien lu votre problème et c'est malheureux que cela arrive aussi souvent.

je me suis aussi laissé avoir par mon patron qui ne me payait pas les congés payés qui m'étaient dus.

Après avoir envoyé une lettre recommandée reception j'ai pas eut de réponse.

A ce moment j'ai pas hésité et j'ai fait appel à un avocat en droit du travail et j'ai eut la chance de tomber sur un bon, j'ai finalement récupéré 3 ans de congés payé plus des intérêts .

Si je devais te donner un seul conseil, ne perd pas de temps meme si tu es en IT, réunis toutes tes fiches de payes et fais les comptes pour savoir ce qu'il te doit

Bon courage...